



COMMUNE DE ST JEAN D'ARVES

La Tour

73530 St Jean d'Arves

- Savoie -

Tél. : 04.79.59.72.64

Fax : 04.79.59.75.53

mairie@saintjeandarves.fr

Commune de St Jean d'Arves

Liste des délibérations de la Réunion du Conseil Municipal du 13 février 2023

Le 13 février deux mille vingt-trois, à 18h15, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle de la Mairie de St Jean d'Arves, sous la présidence de Madame HUSTACHE Christiane.

Membres présents : HUSTACHE Christiane, ARLAUD Marielle, SOL Sébastien, DAVID Éric, GEMIN Clément, HUSTACHE Maurice, CHARPIN Frédéric, DURAZ Sébastien.

Membre absent : ARLAUD Laetitia.

Secrétaire de séance : DAVID Éric

Conseillers en exercice : 9

Présents : 8

Votants : 8

Convocation : 7 février 2023

Délibérations	Décisions Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :	Vote	Numéro
Délibération relative à la restitution de la compétence tourisme de la commune de St Jean d'Arves par la 3CMA. Projet de délibération de demande de restitution de la compétence « promotion du tourisme, dont création d'offices de tourisme ».	- Demande la restitution de ladite compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » en application de l'article L. 5214-16 du CGCT. - Mandate Madame le Maire pour notifier la présente délibération à la Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan et aux communes membres de la 3CMA.	Unanimité Votants : 8	N°016.2023
Adhésion AGATE 2023	- Décide de renouveler l'adhésion avec AGATE (Agence Alpine des Territoires) pour l'année 2023. Cette cotisation s'élève à 387.77 €.	Unanimité Votants : 8	N°017.2023

Adhésion ANEM 2023	- Décide d'adhérer à l'ANEM (Association Nationale des Elus de la Montagne) pour l'année 2023. Cette cotisation s'élève à 410.22 €.	Unanimité Votants : 8	N°018.2023
Adhésion AMR73 2023	- Décide d'adhérer à l'AMR73 (Association des Maires Ruraux de Savoie) pour l'année 2023. Cette cotisation s'élève à 95 €.	Unanimité Votants : 8	N°019.2023
Adhésion CAUE 2023	- Décide d'adhérer au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) pour l'année 2023. Cette cotisation s'élève à 60 €.	Unanimité Votants : 8	N°020.2023
Adhésion ANETT 2023	- Décide d'adhérer à l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANETT) pour l'année 2023. Cette cotisation s'élève à 110 €.	Unanimité Votants : 8	N°021.2023
Délibération donnant le pouvoir à Madame le Maire de signer l'acte notarié entre la commune de St Jean d'Arves et ENEDIS concernant la convention de servitudes aux Ecours.	- Autorise Madame le Maire à signer l'acte notarié constituant ces droits et tous autres documents nécessaires à l'opération, personnellement ou pour des questions de commodité, par procuration au profit de tout collaborateur de l'office de Maître Antoine RODRIGUES, notaire à 74000 Annecy, 4 route de Vignières. Section : A n°2831 et 3144 Moyennant une indemnité de 24 €	Unanimité Votants : 8	N°024.2023
Approbation des tarifs des remontées mécaniques 2023-2024.	- Approuve les tarifs des forfaits des remontées mécaniques de Sybelles.ski pour l'été 2023 et l'hiver 2023/2024.	Unanimité Votants : 8	N°022.2023
Devis SFAPA pour la location d'un petit train pour l'été 2023.	- Autorise Madame le Maire à signer le devis de la Société Française d'Attelage de Publicité et d'Animation pour 26 335.00 € HT.	Unanimité Votants : 8	N°023.2023
Demande de Mr Fay-Chatelard pour un terrain au Villaret.	- Décide de surseoir à cette décision.	Unanimité Votants : 8	
Structure autonome parvis de la gare de Saint Jean de Maurienne.	- Refuse de participer à hauteur de 1 000 € à la structure autonome de la gare de St Jean de Maurienne. En effet, le conseil municipal rappelle que si ce sont nos clients qui utilisent cette bagagerie, ils se rendent pendant ce temps dans les commerces de la ville de St Jean de Maurienne.	Unanimité Votants : 8	N°025.2023
Approbation du devis de goudronnage pour 2023.	- Autorise Madame le Maire à signer le devis de la Société S.E.R.T.P.R pour 36 061.77 € HT soit 43 274.12 € TTC, pour les travaux d'enrobés sur diverses voiries communales.	Unanimité Votants : 8	N°026.2023
	-Autorise Madame le Maire à signer le devis de la Société S.E.R.T.P.R pour 7 814.88 € HT soit 9 377.86 € TTC, pour les travaux d'enrobés sur le petit parking du cinéma.	Unanimité Votants : 8	N°027.2023

Délibération dossier de subvention DSIL (appartements communaux).	- Décide de surseoir à cette décision.	Unanimité Votants : 8	
---	--	--------------------------	--

A St Jean d'Arves, le 3 avril 2023.
HUSTACHE Christiane
Maire de St Jean d'Arves

publier et afficher le 4/04/2023

